

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14/02/2025

LA REGION SUD INAUGURE LES PREMIERS TRAINS REGIONAUX OUVERTS A LA CONCURRENCE EN FRANCE

Ce jour, vendredi 14 février, Philippe TABAROT, Ministre chargé des Transports, Céline CARON-DAGIONI, Conseiller de Gouvernement - Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme monégasque, représentante du Gouvernement Princier monégasque, Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France, Christian ESTROSI, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Christophe FANICHET, Président Directeur Général de SNCF Voyageurs, ont officiellement lancé la nouvelle offre de trains régionaux Zou ! dans le cadre de l'ouverture à la concurrence.

La Région Sud est la première en France à s'être engagée dans l'ouverture à la concurrence de son offre de TER dès 2019. Depuis le 15 décembre dernier, l'offre de la ligne Cannes-Nice-Menton a été renforcée et confiée à l'opérateur Sud Azur, société retenue à l'issue d'un appel d'offres.

Ainsi, la nouvelle offre propose :

- Un train **toutes les 15 minutes en journée**, de 5h45 à 22h00, pour une meilleure desserte de la Côte d'Azur, sur le littoral entre Cannes, Nice, et Menton.
- Des **horaires étendus dans la nuit de samedi à dimanche** avec des trains circulant jusqu'à 2h du matin.
- Un **matériel modernisé** avec des rames rénovées et confortables, équipées des dernières technologies, soit 22 trains rénovés pour 164 millions d'€, entièrement financés par la Région.
- Un **service client amélioré** : des informations voyageurs plus claires et précises, ainsi qu'un accompagnement personnalisé.
- Un **nouveau centre de supervision et de maintenance basé à Nice** pour une meilleure coordination et réactivité locale des lignes et des horaires pour faciliter les déplacements, pour un coût de 62 millions d'€, entièrement financé par la Région.

Avec la Région Sud, ce sont au total 7 régions de France qui sont engagées dans les procédures d'ouverture de leur réseau TER à la concurrence. La loi prévoit que toutes les lignes TER soient mises en concurrence d'ici 2034.

« Je suis très heureux de voir ce projet, lancé avec Renaud MUSELIER comme Vice-Président des Transports à la Région, se concrétiser aujourd'hui, avec près de 10 ans d'avance sur l'obligation faite aux régions. L'ouverture à la concurrence est un levier puissant pour améliorer la qualité de service aux usagers, priorité que j'ai placée au centre de mon action en tant que Ministre. Je forme le vœu que l'expérience pionnière de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur puisse être utile à d'autres régions à l'approche de l'échéance de 2034 », **déclare Philippe TABAROT, Ministre chargé des Transports.**

« La Principauté demeure très attachée au développement de l'offre TER à destination de nos salariés et des visiteurs, mais aussi et surtout à soutenir en parfaite collaboration avec les autorités françaises l'avenir de la mobilité au service de nos territoires et des usagers », **déclare Céline CARON-DAGIONI, Conseiller de Gouvernement - Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme monégasque.**

« C'est ici en Région Sud que circule le premier train ouvert à la concurrence. Et nous avons déjà des résultats : +10% de fréquentation grâce au choc d'offre, 97% de régularité de nos trains. Promesse tenue : un service de transport de meilleure qualité, plus ponctuel et plus adapté aux besoins des usagers. Merci au Ministre TABAROT de son engagement pour nos territoires et la mobilité », **déclare Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France.**

« Je me réjouis que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur soit la première de France à s'être engagée dans l'ouverture à la concurrence de son offre de trains express régionaux, au bénéfice des usagers.

Le bénéfice des usagers des transports en commun a toujours été un choix fort des politiques publiques que j'ai mené. Cela passe par une politique d'investissement forte, mais aussi par des transports sécurisés. C'est dans cette optique notamment que, sur note réseau métropolitain, j'ai souhaité que Ligne d'Azur renforce ses effectifs d'agents de contrôle et de sécurité de 34% », **déclare Christian ESTROSI, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

« C'est avec une immense fierté que nous avons été désignés opérateur de l'étoile ferroviaire de Nice par la Région Sud. Avec SNCF VOYAGEURS SUD AZUR, nous ouvrons aujourd'hui une nouvelle page de l'histoire du ferroviaire en France. Aux côtés de la Région Sud, nous construisons ensemble l'avenir du transport régional, au service des territoires et de leurs habitants », **déclare Christophe FANICHET, Président-directeur général de SNCF Voyageurs.**

Contacts presse

Ministère chargé des transports : Colette GENIN – colette.genin@transports.gouv.fr – 06 65 68 60 50

Gouvernement Princier - Principauté de Monaco : Genevieve BERTI – gberti@gouv.mc – 06 48 16 19 41

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Marine PIVERT – mpivert@maregionsud.fr – 06 58 78 11 83

Métropole Nice Côte d'Azur : Samuel ANTHOR – samuel.anthor@nicedotedazur.org – 06 80 45 32 30

SNCF Voyageurs Sud Azur : Marie-Pierre FRYDMAN – marie-pierre.frydman@sncf.fr – 06 03 79 54 68